



02/01/2019

## JOURNAL DE 7H

### Interview : Thierry MAILLE, directeur opérationnel de VINCI Autoroutes

**François GUEROULT** : Bonjour Thierry MAILLE.

**Thierry MAILLE** : Bonjour.

**François GUEROULT** : La pose de la première pierre a eu lieu symboliquement en novembre dernier, nous y étions, mais on peut dire que 2019 va vraiment être une année majeure pour le chantier de l'élargissement de l'autoroute A10 ?

**Thierry MAILLE** : Oui, absolument. Mais les travaux vont vraiment démarrer en ce début d'année 2019 sur l'élargissement de l'autoroute A10, au nord d'Orléans, pour lequel nous allons commencer par réaliser un certain nombre de travaux sur les ouvrages d'art qui franchissent l'autoroute A10. Ces travaux commenceront du côté de la bifurcation A10 – A71 où nous avons des ouvrages qui permettent à des voiries secondaires de passer sous l'autoroute, donc ça c'est la première partie plutôt au sud de l'opération d'élargissement. Et au nord, au-delà des aires de Saran Gidy, nous allons commencer à construire de nouveaux ouvrages qui (eux) passeront au-dessus de l'autoroute A10, les ouvrages existants ne permettant pas le passage des 4 voies.

**François GUEROULT** : On rappelle que c'est une 4ème voie que vous allez créer dans chaque sens de circulation, sur cette portion comprise entre l'échangeur avec l'A19 et l'échangeur avec l'A71, ça fait 16 kilomètres de voies supplémentaires. Mais donc cette 4ème voie (elle), il faudra attendre un petit peu pour la construire, il y a effectivement – comme vous venez de l'expliquer – beaucoup de choses à faire avant !

**Thierry MAILLE** : Oui, tout à fait, il y a beaucoup de phases de préparation et d'aménagement, entre autres sur les ouvrages d'art. L'opération des ouvrages d'art qui, va commencer donc pleinement à partir du mois de janvier, s'étalera sur une période d'à peu près de 2 ans. Ensuite effectivement commenceront d'autres opérations de réaménagement de la bifurcation A10 A71 ; et ensuite il faudra effectivement faire les de terrassement, les bassins, les protections acoustiques et l'élargissement proprement dit. Ce qui nous mène contractuellement jusqu'à une mise en service qui serait plutôt sur la fin 2025.

**François GUEROULT** : Faut-il d'ici là s'attendre à des perturbations importantes pour les automobilistes qui empruntent cette autoroute ?

**Thierry MAILLE** : Alors notre objectif clairement est de minimiser l'impact de ces travaux sur l'écoulement du

trafic qui, je vous le rappelle, supporte 64.000 véhicules jour en moyenne. Donc de notre côté, nous nous arrangeons pour maintenir en semaine à minima 2 voies de circulation dans chaque sens ; et 3 voies de circulation les week-ends lors des grands départs par exemple ou des chassés-croisés. Il pourra cependant être nécessaire de fermer par moments l'autoroute A10, mais ces opérations se dérouleront bien sûr quand le trafic le permettra et de nuit, entre autres pour une opération particulière qui est la pose des poutres en béton sur les nouveaux ouvrages qui franchiront l'autoroute A10, pour permettre le passage des 4 voies. Nous avons 8 ouvrages à construire, nous essayons d'optimiser tout ça de façon à limiter le nombre de nuits en par exemple envisageant de faire plusieurs ouvrages en même temps dans une même nuit. Voilà ! Ça fait partie des choses, des optimisations qu'on est en train de regarder pour, comme je vous le disais, minimiser au maximum l'impact sur l'écoulement du trafic.

**François GUEROULT** : Evidemment, ça veut dire sur ce chantier beaucoup, beaucoup de personnes qui travaillent !

**Thierry MAILLE** : Oui, absolument. Pendant toute la période du chantier, c'est à peu près de 250 personnes par an qui travailleront sur l'ensemble des 16 kilomètres d'élargissement.

**François GUEROULT** : Alors l'autre actualité de cette année 2019 pour VINCI et pour l'autoroute A10, c'est le projet de nouvel échangeur qui sera construit au nord d'Orléans sur la commune de Gidy. Déjà un rappel, ce projet il a été définitivement validé cet été !

**Thierry MAILLE** : Oui, absolument, le plan d'investissement autoroutier a été validé fin août 2018, ce qui maintenant va nous permettre de rentrer dans une phase d'étude plus détaillée du futur diffuseur de Saran Gidy. Et cette phase d'étude va commencer par une phase que l'on appelle de concertation, qui se déroulera du 15 janvier au 15 février et qui permettra de recueillir les avis du public concernant ce diffuseur, avant d'entamer ensuite une phase d'étude détaillée pour arriver à une phase d'enquête, de déclaration d'utilité publique et une déclaration d'utilité publique. Sachant que contractuellement, nous avons 36 mois pour arriver à cette déclaration d'utilité publique.

**François GUEROULT** : Alors à quoi va servir cette nouvelle sortie qui va se situer 3 kilomètres au-dessus de l'actuelle sortie Orléans Nord ?

**Thierry MAILLE** : Absolument, donc cette sortie est envisagée pour desservir ce qu'on appelle le pôle 45 à Orléans, toute la zone industrielle qui se situe au nord ouest d'Orléans. Donc dans cette zone circulent beaucoup de poids lourds entre autres et l'idée est grâce à ce diffuseur d'alléger le trafic sur le diffuseur d'Orléans nord, qui est actuellement très empruntés ; et dès qu'un problème se produit sur les voiries adjacentes, on a régulièrement des congestions dans cette zone du pôle 45. Donc l'idée, c'est de faire un 2ème accès sur ce pôle 45 et d'essayer ainsi de séparer plutôt les flux véhicules légers et véhicules poids lourds, qui emprunteront plutôt ce nouveau diffuseur quand il sera construit.

**François GUEROULT** : Merci beaucoup Thierry MAILLE, rendez-vous le 15 janvier prochain pour cette concertation, merci encore.

**Thierry MAILLE** : Merci à vous.

---

Parution : France bleu Orléans

[lien de l'article](#)

Tous droits réservés.